

Les paysages ont une histoire et se construisent encore...

Les activités humaines et les conditions topographiques (absence de relief), pédologiques (sols calcaires superficiels) et climatiques (exposition aux vents chargés de sel) ont construit le paysage rétais.

Aujourd'hui, alors que les activités changent, les quatre types de paysages existants sur l'île (site urbain, plaine agricole, marais et bois) se modifient et se façonnent au gré de leur urbanisation.

Le respect de certaines règles ainsi que l'utilisation de palettes végétales adaptées peuvent favoriser l'intégration de ces nouvelles constructions dans leur environnement.

Ile de Ré

végétation

Les jardins cachés des bourgs

Les contraintes climatiques ont favorisé l'implantation d'un habitat très dense, aux ruelles sinueuses et étroites abritées du vent et des embruns par de hauts murs de clôture appareillés ou blanchis.

Le jardin clos et caché, à l'ambiance intime, fraîche et ombragée, laisse dévoiler son mystère par des plantes grimpantes (treille, glycine, églantier, vigne vierge, ou plus récemment clématite, bignone ou jasmin...) et la frondaison des arbres fruitiers (prunier, cognassier, amandier...) ou d'ombrage (mûrier, figuier, laurier-sauce, pin parasol...) qui dépassent du mur et participent ainsi à la végétalisation d'un paysage urbain minéral épisodiquement colonisé par les passeroles et les valérianes.



1



2



3



4



5



6



7

- 1 - Les Portes-en-Ré
- 2 - Ars-en-Ré
- 3 - Saint-Clément-des-Baïnes
- 4 - La Flotte

- 5 - Ars-en-Ré
- 6 - Loix
- 7 - Les Portes-en-Ré

Les plaines agricoles

Ce sont des paysages plats, devenus très ouverts après la disparition des haies composées de feuillus qui bordaient les villages et les chemins creux.

Aujourd'hui, les haies denses et sombres de cyprès de Lambert, plantés un temps, mais trop sensibles au vent, au sel et aux maladies, cèdent la place à des essences mélangées adaptées aux sols superficiels ainsi qu'au climat venté et salin.

Peupliers blancs, chênes verts, ailanthe, pin de Corse, pin maritime, orme résistant, prunellier, fusain du Japon, cornouiller sanguin, genêt à balai, olivier de Bohême,... sont des végétaux qui peuvent constituer "l'ossature" des futures plantations.

Les bois

Nombreuses sont les zones boisées qui, sous l'effet de leur urbanisation, perdent peu à peu

leur aspect vert, ombrageux et frais.

Les arbres anciens, coupés pour construire, laissent passer la lumière et la sécheresse ; les végétaux anciens à port remarquable ne sont pas renouvelés mais remplacés par des essences dont les formes sont réduites par la taille ; les limites se durcissent, tuiles et murs clairs finissent par supplanter l'ombre et le feuillage des bois...

Il convient d'utiliser chênes verts, pins maritimes, pins de Corse, pins parasols, ailanthes pour assurer la régénération des boisements en remplaçant les arbres arrivant à maturité.

Densifier les sous-bois ombragés en utilisant arbrisseaux et arbustes tels que laurier-sauce, laurier du Portugal, laurier-tin,

arbousiers, houx, filaria... et limiter l'emploi des plantes décoratives (fleurs et plantes vivaces) aux abords immédiats des maisons.

Les marais

Le travail d'intégration relève du domaine architectural.

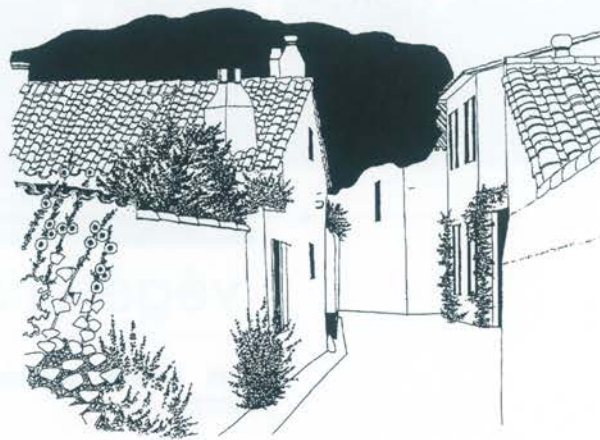
Dans ces terres salées, peu propices à la végétation, les quelques tamaris, pourpiers, saules et salicornes ne seront jamais de taille suffisante pour masquer (ou "habiller") de mauvaises réalisations architecturales.

Maintenir la présence de l'eau, éviter les modifications du relief des sols et promouvoir une architecture de qualité sont les critères à respecter pour préserver l'exceptionnelle qualité de ces paysages typiques.

Ile de Ré

Le paysage de la campagne...

Figuiers et arbrisseaux s'associent aux vieux murs pour constituer les clôtures des parcelles privées



Le paysage de la rue...

Roses trémières et valérianes au pied des murs et façades, treilles et plantes grimpantes sur les murs, arbustes et arbres privés dont les masses foliaires dépassent du mur jusqu'à participer au décor de la rue

Les éléments intrus

- Les haies séparatives monospécifiques constituées de thuyas, cyprès de Lambert, cupressocyparis...
- Les végétaux exotiques et les plantes calcifuges (qui ne prospèrent pas sur les terrains calcaires)
- Les végétaux trop sophistiqués (feuilles découpées, panachées, colorées, fleurs doubles...) généralement issus de croisements ou d'hybridation
- Les arbres de grand développement et à port érigé ou pyramidal (ex : le peuplier d'Italie)
- Les éléments "décoratifs" préfabriqués ou récupérés et directement visibles depuis les espaces publics
- Les ambiances végétales trop complexes (végétaux variés) qui transforment les jardins en expositions florales.